

Avec plus de 16 000 habitants, Châteaurenard, Ville structurante du territoire Nord Alpilles, au sein du département des Bouches-du-Rhône, recrute :

**Directeur Accueil Collectif de Mineurs (ACM) 3-5 ans ou 6-10 ans
H/F**

Filière : Animation – Contrat Engagement Educatif

Missions :

Rattaché à la Direction Éducation/Jeunesse/Formation qui pilote le projet éducatif global de la collectivité et propose une offre de services et d'animations adaptée au jeune public (garderie, restauration, Accueil de loisirs, séjours, etc.), le Directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs participera à l'élaboration du projet éducatif de l'ACM et élaborera le projet pédagogique qui en découle. Il devra mettre en œuvre, évaluer les activités et encadrer l'équipe d'animation.

Pendant l'exécution de vos missions, vous devrez :

- Construire et proposer le projet pédagogique 3/11 ans pour les périodes extrascolaires,
- Organiser et coordonner la mise en œuvre des activités qui en découlent et encadrer l'équipe d'animation,
- Participer à l'élaboration du budget et en assurer l'exécution,
- Participer à l'évaluation des activités,
- Développer les partenariats,
- Gérer l'administratif en lien avec le fonctionnement de l'ACM (enregistrement inscriptions, suivi fréquentation, secrétariat divers),
- Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Profil recherché :

Être titulaire d'un BPJEPS LTP, BAFD ou équivalent,
Savoir élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'ACM,
Savoir encadrer, gérer et manager une équipe d'animateurs,
Définir les besoins en matériel, organiser la gestion des locaux,
Faire appliquer le règlement intérieur et la réglementation SDJES,
Connaître la réglementation de l'accueil des jeunes, de la mise en œuvre des activités et de la protection de l'enfance,
Savoir manager, travailler en transversalité et animer des groupes,
Savoir observer, évaluer un problème, le corriger et rendre-compte,
Être à l'écoute, organisé, avoir le sens du relationnel, être autonome et disponible.

Conditions d'emploi :

Poste à temps complet à pourvoir du 1^{er} août 2024 au 23 août 2024 inclus ainsi que les journées de préparation le 04 et 05 juillet 2024.

Horaires : Journée forfaitaire ACM - Amplitude de 7h30 à 18h00.

Lieu de travail : Commune de Châteaurenard

Rémunération : Rémunération forfaitaire contrat CEE + indemnités de congés payés

Pour postuler : Mairie de Châteaurenard — Monsieur le Maire — Rue Jentelin BP10 — 13838 CHATEAURENARD Cedex ou par mail à l'adresse suivante recrutement@chateaurenard.com avant le **15 mai 2024**.